

**AUTORISATION DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES
DES "VACANCES SPORTIVES" ORGANISEES PAR LA VILLE**

Je soussigné(e) (Nom - Prénom) :.....

1 - Autorise mon fils, ma fille, à participer aux activités et aux éventuelles sorties organisées dans le cadre des Vacances Sportives.

2 - Atteste qu'à ma connaissance mon enfant inscrit n'a pas de contre-indication à la pratique sportive.

3 - Autorise l'éducateur responsable de l'encadrement des activités auxquelles est inscrit mon enfant à prendre sur avis médical, en cas d'accident de l'enfant, toutes mesures d'urgence, tant médicales que chirurgicales, y compris éventuellement l'hospitalisation et l'anesthésie.

4 - M'engage à payer les frais médicaux pharmaceutiques, d'hospitalisation et d'opération éventuelle.

5 - Reconnais que la ville ne pourra pas engager sa responsabilité en cas d'accident survenu pendant les trajets non encadrés en dehors des activités et pendant les absences de mon enfant même s'il est inscrit.

6 - Reconnais n'avoir aucun impayé envers la ville. Dans le cas contraire, la ville se réserve le droit d'annuler ou suspendre l'inscription de l'enfant, sans remboursement des droits d'inscription, tant que les sommes dues ne sont pas payées à la ville.

7 -Droit à l'image - Je consens à la réalisation (prise de vue) et à la divulgation de l'image dans laquelle mon(es) enfant(s) apparaît dans le cadre des vacances sportives. Ces images pourront être utilisées sur tout support réalisé par la Ville de Bry-sur-Marne (journal municipal, site internet, réseaux sociaux, et tout autres supports) à destination du public, sans contrepartie financière, pour tout document non commercialisé. Je reconnais que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à la vie privée de mon(es) enfant(s), et ne sont pas de nature à nuire ou à causer un quelconque préjudice.

Fait à Bry-sur-Marne, le

Signature des parents ou du tuteur
(Précédée de la mention "lu et approuvé")



Inscriptions aux VACANCES D'ÉTÉ 2024
Vacances sportives (4 ans minimum) et aux centres de Loisirs
Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2024
À déposer ou à renvoyer en mairie avant le 7/06/2024 inclus

Vous trouverez au verso les bulletins vous permettant d'inscrire votre enfant au centre de loisirs et/ou aux vacances sportives pour les vacances d'ÉTÉ 2024 (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires).

Afin de nous permettre de prévoir le nombre d'animateurs nécessaire à l'encadrement des enfants et de commander les repas, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner **obligatoirement** le coupon d'inscription joint **avant le 7 juin inclus, dernier délai.**

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants via le portail famille

Nous vous rappelons qu'à défaut d'inscription une famille désirant mettre son enfant au centre de loisirs, un ou plusieurs jours non prévus, devra en prévenir le service périscolaire **au plus tard la veille du jour souhaité, avant 12h ou le vendredi midi pour le lundi.**

Il sera accepté dans la limite des places disponibles sur la structure et le tarif Hors inscription sera appliqué.

Toute inscription vaut un engagement de votre part .

En cas d'annulation aucun remboursement ne sera effectué, excepté sur présentation d'un certificat médical.

Les services Périscolaire, Jeunesse et Sport

Les enfants seront accueillis dans différentes structures selon les dates:

Du 8 juillet au 2 août: 3 centres de loisirs seront ouverts

- Centre de loisirs Paul Barilliet, 27 rue du 2 décembre 1870 pour **les enfants scolarisés en écoles élémentaires et maternelles** Paul Barilliet et Louis Daguerre.

- Centre de loisirs Etienne De Silhouette, 37 rue Aristide Briand pour **les enfants scolarisés dans les écoles maternelles** Etienne De Silhouette et Jules Ferry.

- Centre de loisirs Etienne De Silhouette, 68 rue de la république pour **les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires** Etienne De Silhouette et Henri Cahn.

Du 5 au 24 août: 1 centre de loisirs sera ouvert

- Centre de loisirs Paul Barilliet, 27 rue du 2 décembre 1870 pour **tous les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires .**

Du 26 au 30 août: 2 centres de loisirs seront ouverts

- Centre de loisirs Paul Barilliet, 27 rue du 2 décembre 1870 pour **tous les enfants scolarisés en écoles élémentaires et maternelles** Paul Barilliet et Louis Daguerre .

- Centre de loisirs Jules Ferry, 4 rue Jules Ferry pour **les enfants scolarisés dans les écoles maternelles** : Etienne De Silhouette et Jules Ferry.

Dans le cadre de leurs missions et de leurs activités de service public, les services municipaux, placés sous l'autorité de Monsieur le Maire (responsable de traitement), peuvent avoir besoin de données à caractère personnel des usagers. Il s'agit d'informations qui permettent de les identifier ou de les rendre identifiables, comme leurs noms et prénoms.

Pour veiller sur ces données et le respect de la réglementation qui encadre leur utilisation, Monsieur Le Maire a désigné au sein de la commune un délégué à la protection des données qui peut être contacté à l'adresse suivante : Commune de Bry-Sur-Marne – 1, grande rue Charles de Gaulle – 94360 Bry sur Marne.

Dans le cadre de ses activités, la Ville met en œuvre les traitements de données à caractère personnel mentionnés ci-après. Toute personne concernée par ces traitements dispose d'un droit d'accès à ses données personnelles, et, le cas échéant, d'un droit de rectification ou d'effacement, d'un droit d'opposition, voire d'un droit à la limitation du traitement ou à la portabilité de ses données. Vous pouvez les exercer en contactant le délégué à la protection des données

- Par courriel à dpo@bry94.fr ou par courrier postal à Mairie de Bry-sur-Marne – à l'attention du Délégué à la protection des données – 1, Grande rue Charles de Gaulle – 94360 Bry sur Marne.

Pour de plus amples informations sur votre traitement : brysurmarne94

BULLETIN D'INSCRIPTION AU DOS



INSCRIPTION AUX CENTRES DE LOISIRS D'ÉTÉ 2024
Du 8 juillet au 30 août inclus
Document à remettre en mairie au plus tard le 7/06/2024

Nom et prénom de l'enfant :
 Ecole fréquentée :
 Niveau :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Centre de loisirs	Lun 08/07	Mar 09/07	Mer 10/07	Jeu 11/07	Ven 12/07	Lun 15/07	Mar 16/07	Mer 17/07	Jeu 18/07	Ven 19/07
1/2 journée matin										
1/2 journée après-midi										
Journée complète										
	Lun 22/07	Mar 23/07	Mer 24/07	Jeu 25/07	Ven 26/07	Lun 29/07	Mar 30/07	Mer 31/07	Jeu 01/08	Ven 02/08
1/2 journée matin										
1/2 journée après-midi										
Journée complète										
	Lun 05/08	Mar 06/08	Mer 07/08	Jeu 08/08	Ven 09/08	Lun 12/08	Mar 13/08	Mer 14/08	Jeu 15/08	Ven 16/08
1/2 journée matin										
1/2 journée après-midi										
Journée complète										
	Lun 19/08	Mar 20/08	Mer 21/08	Jeu 22/08	Ven 23/08	Lun 26/08	Mar 27/08	Mer 28/08	Jeu 29/08	Ven 30/08
1/2 journée matin										
1/2 journée après-midi										
Journée complète										

ATTENTION : bien vérifier les centres de loisirs ouverts avant de remplir le document

Remis le :
 Nom et prénom du responsable légal :
 Signature :



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION VACANCES SPORTIVES D'ÉTÉ 2024
A retourner avant le 7/06/2024
Programme et lieux à consulter sur brysurmarne.fr
INSCRIPTION POSSIBLE VIA LE PORTAIL FAMILLE

Durant les vacances d'été : Du lundi 8 juillet au 30 août inclus. (Excepté du 29 juillet au 18 août)
 - Gymnase Marie-Amélie Le Fur de 10h00 à 12h00 pour les maternels (**4 ans minimum**)
 - Gymnase Marie-Amélie Le Fur de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 pour les élémentaires
 (Lieux pouvant être modifiés selon les effectifs)

Inscription à la semaine :

- 1^{ère} semaine (du 8 au 12 juillet 2024)
- 2^{ème} semaine (du 15 au 19 juillet 2024)
- 3^{ème} semaine (du 22 au 26 juillet 2024)
- 4^{ème} semaine (du 19 au 23 août 2024)
- 5^{ème} semaine (du 26 août au 30 août 2024)

Nom de l'enfant :
 Prénom : Né(e) le :
 Ecole fréquentée : Classe :
 Nom du parent responsable :
 Adresse :
 Tél. dom. : Tél. travail :
 Mail :
 N° de sécurité sociale :
 Tél. de la personne à prévenir en cas d'absence :

SMS : J'autorise la Mairie de Bry-sur-Marne à m'envoyer des informations par SMS : **OUI** **NON**

L'enfant a-t-il un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ? OUI NON

Si OUI merci de fournir le(s) médicament prescrit(s)

	Enfants bryards scolarisés en écoles maternelles	Enfants bryards scolarisés en écoles élémentaires	Enfants non bryards scolarisés en écoles maternelles	Enfants non bryards scolarisés en écoles élémentaires
Tarif forfait à la semaine avec inscription	8,40 €	16,60 €	12,70 €	25,30 €
Tarif forfait à la semaine hors inscription ⁽¹⁾	16,60 €	33,30 €	25,30 €	50,20 €

(1) Tarif appliqué dans le cas d'une inscription effectuée hors délai

INFORMATIONS A COMPLETER AU VERSO

